

La CPAM des Flandres vous informe

Pourquoi utiliser des médicaments génériques ?

Rendez-vous sur

 **ameli.fr**
L'ASSURANCE MALADIE EN LIGNE

Des médicaments sûrs et efficaces

Les médicaments génériques sont des médicaments développés à partir de molécules qui ont fait leurs preuves pendant au moins 10 ans et dont les brevets sont tombés dans le domaine public.

Pour être commercialisé, le médicament générique doit prouver sa bioéquivalence avec le médicament d'origine c'est-à-dire démontrer que le principe actif contenu à l'intérieur à le même dosage, agit de la même manière, et à la même vitesse dans le corps.

Seuls peuvent différer les excipients donnant au médicament générique sa forme, sa couleur, son goût...les excipients n'ont aucun impact sur l'efficacité.

Si l'aspect extérieur peut différer, le principe actif et l'efficacité restent les mêmes.

Comme tout médicament, le médicament générique est ensuite contrôlé à toutes les étapes de sa fabrication. C'est un médicament auquel vous pouvez faire confiance !

Des médicaments qui ont fait leurs preuves

Présents en France depuis le milieu des années 90, les médicaments génériques sont aujourd'hui largement utilisés. Conçus à partir de molécules déjà employées pour traiter des millions de patients, ils bénéficient, avant même leur commercialisation, d'un recul de plus de 20 ans en termes d'efficacité et de sécurité d'emploi. Devenir générique, ça se mérite !

Des médicaments au service du système de santé

Conçus à partir de molécules déjà commercialisées et bien connues, les médicaments génériques permettent de réaliser des économies sur les frais de recherche et développement déjà amortis par les médicaments d'origine.

Par ailleurs, ils nécessitent généralement moins de frais marketing et publicitaires. Ils sont donc proposés à un prix de vente inférieur à celui du médicament d'origine, tout en garantissant une qualité équivalente.

En moyenne, 30 % moins chers que les médicaments d'origine, les médicaments génériques ont permis d'économiser 7 milliards d'euros en 5 ans.

Ces économies contribuent à garantir l'accès de tous aux innovations thérapeutiques, tout en garantissant la qualité des soins.

Utiliser les médicaments génériques, c'est économique et c'est civique !

Médicaments génériques ou non, qui choisit ?

Votre médecin est le spécialiste du traitement: il fait le choix d'une molécule qui correspond à vos besoins médicaux et à votre situation personnelle. Cette molécule porte un nom : la dénomination commune internationale (DCI). C'est le nom scientifique du médicament, que vous retrouvez sur l'ordonnance comme sur la boîte des médicaments génériques.

Votre pharmacien est le spécialiste du médicament : il fait le choix, parmi les médicaments correspondant à la prescription du médecin, de celui qui vous conviendra le mieux.

N'hésitez pas à faire part à ces deux professionnels de santé de vos questions, de vos doutes et de vos besoins. Ils sauront vous informer, vous rassurer et en tenir compte dans leur pratique.

Plus d'informations sur :
ameli-sante.fr



 Réagissez-moi sur
facebook
CPAM des Flandres


**L'Assurance
Maladie Flandres**
SITES DE DUNKERQUE ET D'ARRMONTIÈRES